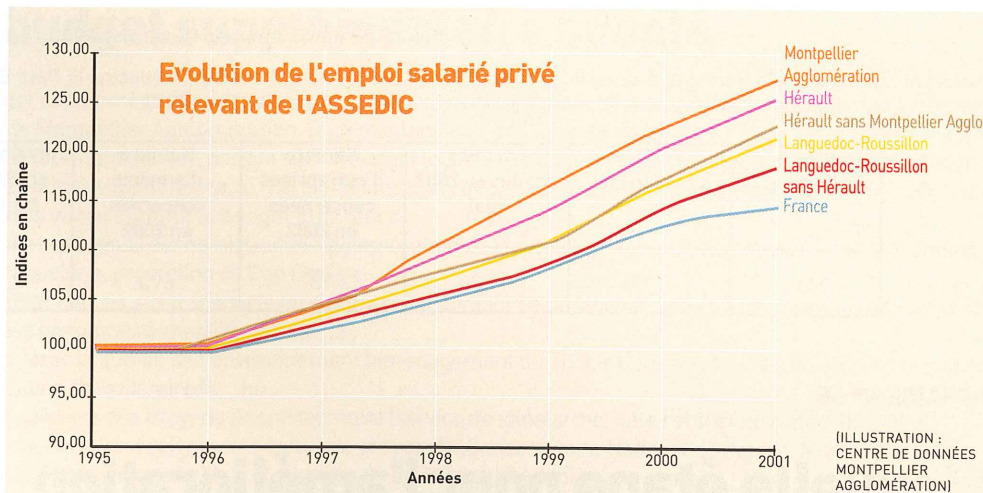


Développement économique : 28 500 emplois créés en 15 ans

Assurer un développement économique équilibré sur l'ensemble du territoire et faciliter l'accès à l'emploi de sa population, tels sont les objectifs prioritaires de l'Agglomération.

C'est en investissant et en se dotant d'équipements forts que l'Agglomération de Montpellier fait face, à la hauteur de ses moyens, aux difficultés économiques mondiales. Les douze parcs d'activités gérés par Montpellier Agglomération, qui accueillent près de 28 500 emplois, contribuent à ce dynamisme.

Dans une région qui détient le record français de la croissance démographique, l'Agglomération de Montpellier est, avec l'arrivée de 800 personnes par mois, l'agglomération qui progresse la plus vite. Même si le chômage reste élevé, le dynamisme démographique s'accompagne en parallèle d'un mouvement de créations d'entreprises et d'emplois. « Le chômage de l'Agglomération est un chômage de croissance. Il est dû au décalage entre l'important accroissement de la population et celui de l'emploi, plutôt qu'à une récession économique », explique Jean-Paul Volle, professeur de géographie urbaine à l'Université Paul Valéry. Fin 2001, l'ASSEDIC enregistrait dans l'Agglomération 114 361 emplois salariés privés, soit 60,19 % des emplois de l'Hérault et 25,47 % de ceux du Languedoc-Roussillon. « L'Agglomération de Montpellier est le point le plus dynamique de la région », confirme Jacques Rouzier, ancien directeur de recherches au CNRS en économie régionale. Cette forte dynamique a progressé au cours de la deuxième moitié des années 90. Depuis quelques années, l'économie de Montpellier Agglomération

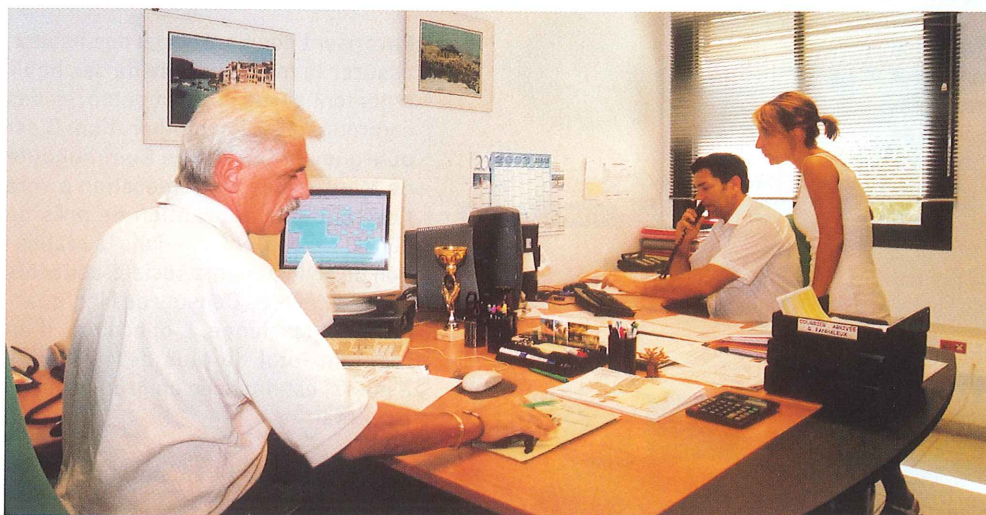


est tirée par la création d'emplois dans le secteur privé. Avec une augmentation de 22 % en cinq ans, la Communauté d'Agglomération de Montpellier est en tête des agglomérations pour la création d'emplois privés. D'une économie d'institution

publique, l'Agglomération de Montpellier est passée à une économie de production et de services, fortement tertiaire, qui s'affirme au fil du temps (plus de 85 % des emplois privés). « L'Agglomération doit continuer à multiplier les activités dans le champs des services aux personnes et aux entreprises. C'est le secteur de développement économique le plus adapté au monde actuel », assure Jacques Rouzier.

Des investissements qui contribuent à la création d'entreprises

Au 1^{er} janvier 2003, l'Agglomération comptait 34 998 entreprises. Elle enregistre par rapport à 2002 une hausse de 2,78 %, alors que les créations nationales reculent. « La stratégie de création d'entreprises innovantes, mise en place depuis 1985, porte ses fruits. C'est une politique payante que nous poursuivons et amplifions », affirme Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération, président délégué de la Commission Développement Economique, Emploi et Aéroport.



La société Amec Spie emploie une centaine de personnes sur le parc Marcel Dassault à Saint-Jean-de-Védas

(PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION)



Les 500 salariés de la société ABX à Euromédecine font partie des 28 500 personnes qui travaillent dans les douze parcs d'activités de Montpellier Agglomération. (PHOTO : J.-L. GIROD)

Cette stratégie s'appuie sur le potentiel de matière grise des trois universités et des grands centres de recherche publics français présents à Montpellier, comme le CNRS, l'INRA, l'INSERM... L'Agglomération

a parié sur l'avenir et capitalisé sur des domaines porteurs, devenus pôles d'excellence : Technologies de l'Information et de la Communication ; médecine, industrie de la pharmacie et

biotechnologies ; agronomie et gestion de l'eau. Ainsi, Montpellier est en quatrième position après Paris, Grenoble et Toulouse pour le taux d'emplois stratégiques, c'est-à-dire à fort potentiel de matière grise.

Des parcs d'activités générateurs d'emplois

Les 12 parcs d'activités gérés par la Communauté d'Agglomération de Montpellier génèrent 28 454 emplois, soit 30 % de l'emploi privé de l'Agglomération. Ils complètent les quelque 70 parcs communaux implantés sur le territoire. 1 402 entreprises occupent ces parcs communautaires aux vocations diverses : industrielle, logistique, artisanale, tertiaire ou encore mixte. Ils s'étendent sur 566 hectares et sont répartis sur différentes communes de l'Agglomération : Montpellier, Pérols, Grabels, Saint-Jean-de-Védas, Baillargues et Jacou.

Montpellier Agglomération et la SERM, Société d'Équipement de la Région de Montpellier, chargée de l'aménagement de ces Zones d'Activités Économiques, mettent tout en œuvre pour répondre efficacement aux entreprises qui ont besoin de foncier ou d'immobilier.

Ainsi, il s'est vendu 12 hectares de terrain en 2002 sur les parcs d'activités de l'Agglomération. 179 hectares sont encore disponibles sur des sites en extension comme Euromédecine, Garosud, Marcel Dassault ou Eureka et d'autres en cours d'aménagement comme le parc de l'Aéroport à Pérols. Dernière réalisation de l'Agglomération, ce parc d'activités mixtes d'une surface de 34 hectares est situé entre Lattes et Mauguio. Les travaux d'aménagement de ce parc débutent cet automne. Fin 2004, les premières entreprises devraient s'implanter sur cette zone proche de l'aéroport de Montpellier Méditerranée et du Parc des Expositions.

Pour répondre aux besoins des entreprises, l'Agglomération prévoit également d'étendre ou d'aménager de nouveaux espaces dans les trois ans comme celui du Larzat à Villeneuve-les-Maguelone. Gros plan sur trois parcs d'activités à fort développement.

Villeneuve-lès-Maguelone Montpellier Agglomération étend le parc du Larzat

Montpellier Agglomération va étendre le parc d'activités artisanales et industrielles Le Larzat créé en 1985 sur la commune de Villeneuve-les-Maguelone. D'une superficie de 8 hectares lotis, cette zone, gérée par la municipalité, est aujourd'hui entièrement commercialisée. 24 entreprises de tous secteurs d'activités y sont implantées : de l'entreprise Froid Cuisine Hérault, distributeur de produits frigorifiques, à l'auto-école de la Comédie en passant par Addix, un transformateur de produits pétroliers, Pera, une société viticole ou l'entreprise Petit Poucet, spécialisée dans le conditionnement des œufs.

Cette extension gérée par l'Agglomération s'étendra sur 7 hectares dont 5 ha à lotir. Elle aura pour vocation d'accueillir des activités industrielles, artisanales et de services aux entreprises dans un secteur où la demande de petites parcelles est forte. Une quinzaine d'entreprises sont attendues. La commercialisation des parcelles débutera au 1^{er} semestre 2004. Il est également envisagé d'améliorer le traitement de l'espace public existant en réhabilitant notamment la voie principale d'accès. Cette opération représente un investissement de Montpellier Agglomération de 1,9 million d'euros.



En rouge, l'extension du parc d'activités du Larzat à Villeneuve-les-Maguelone, qui sera financée par Montpellier Agglomération.

Montpellier Méditerranée Technopole

Parcs d'activités & immobilier d'entreprises

Parc Agropolis

Création : 1985

Vocation : recherche agro-nomique, industries agroali-mentaires et relation avec les pays en voie de dévelop-pement

Surface : 4 ha

Nombre d'entreprises : 46

Nombre d'emplois : 2 483

Parc Euromédecine

Création : 1988

Vocation : médical, para-médical et santé

Surface : 172 ha

Nombre d'entreprises : 212

Nombre d'emplois : 5 485

Parc 2000

Création : 2000

Vocation : TPE et PME arti-sanales, industrielles et de services

Surface : 7 ha

Nombre d'entreprises : 79

Nombre d'emplois : 514

Parc Garosud

Création : 1992

Vocation : logistique

Surface : 90 ha

Nombre d'entreprises : 462

Nombre d'emplois : 7 411

Parc Marcel Dassault

Création : 1992

Vocation : industrie et logistique

Surface : 26 ha

Nombre d'entreprises : 97

Nombre d'emplois : 1 714

- Parcs d'activités
- Parcs d'activités technologiques
-  Hôtel d'entreprises
-  Bureaux relais
-  Ateliers relais
-  Pépinière d'entreprises
- L.I.E.N (Liaison Inter Evitement Nord)
- Autoroute
- Future Autoroute
- 1^{ère} ligne de tramway
- 2^e ligne de tramway à l'étude
- 3^e ligne de tramway en projet
- Future ligne TGV



Le Parc de Garosud concentre 462 entreprises au débouché de l'autoroute A9. (PHOTO : C. O'SUGHRUE)

Parc Clément Ader

Création : 1991

Vocation : activités artisanales

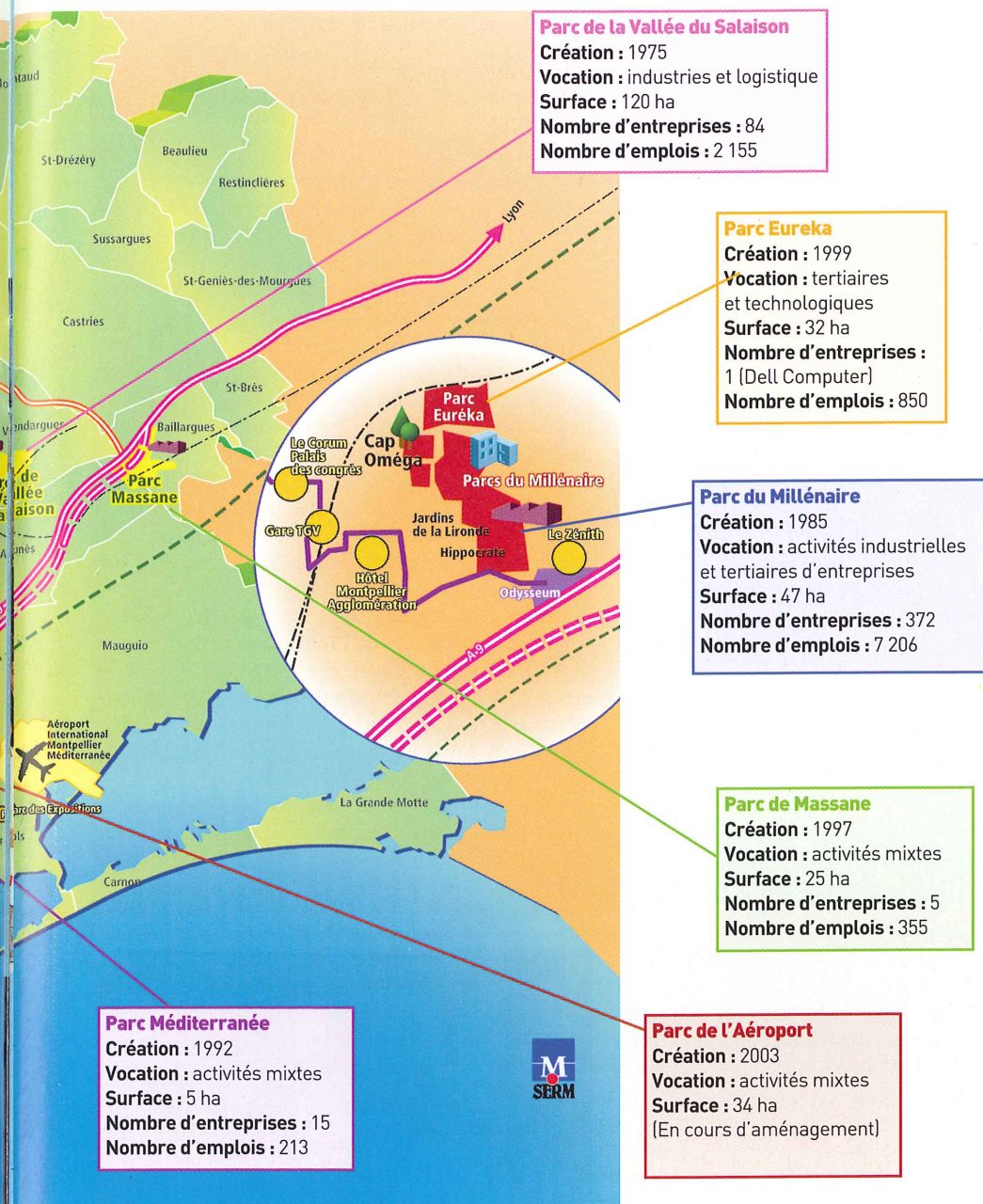
Surface : 4 ha

Nombre d'entreprises : 34

Nombre d'emplois : 362

Garosud à Montpellier et Lattes Un vivier d'entreprises exceptionnel

Avec 462 entreprises, le parc Garosud, qui s'étend sur 90 hectares au débouché de l'autoroute A9 et de l'autoroute A 750 reliant Paris à Montpellier via Clermont-Ferrand, est le plus important de l'Agglomération en terme d'implantations. Baurès (quincaillerie), Renault (garage automobile), La Poste (centre de tri), Courriers du Midi (transports en commun), SMN (Nettoyement), OCPH (répartition pharmaceutique), France Telecom (infra-structures de réseaux et vidéocommunications)... Plus de 7 400 emplois ont été créés sur cette zone depuis 1992. Aire d'échange, de traitement et de distribution de marchandises, Garosud a pour vocation première d'accueillir les activités de logistique. C'est d'ailleurs dans cette partie de Montpellier qu'est implanté le marché-gare, géré par Montpellier Agglomération. 41 000 m²



de bâtiments sur 9,5 hectares où travaillent 52 entreprises générant 560 emplois directs. Installée depuis sept ans sur le parc Garosud, FIC, spécialisée dans la vente en gros de produits sidérurgiques et de fournitures industrielles, ne cesse de s'y agrandir. « La dynamique économique de l'Agglomération m'a attiré. C'est un marché qui nous a permis d'étendre nos activités à Montpellier au fil des années. Tout est fait par l'Agglomération pour que cette tendance positive dure », témoigne Bernard Nouvel, PDG de cette entreprise familiale basée à Nîmes. Aujourd'hui, FIC occupe 13 000 m² à Garosud dont 6 500 m² bâtis et emploie 50 salariés. Cette entreprise vient d'acquérir un nouveau terrain qui jouxte ses établissements où sera réalisé, l'année prochaine, un bâtiment de 1000 m². « Si j'ai choisi Garosud, c'est avant tout pour sa situation proche de l'autoroute tout en étant à proximité de la ville qui facilite notre activité. Depuis notre installation sur ce parc, d'autres entreprises du secteur nous ont rejointes. Ce regroupement est important pour assurer la dynamique commerciale du parc », ajoute ce Gardois.

Parmi ces nouvelles entreprises, La Plateforme du Bâtiment, qui a choisi Montpellier pour implanter son premier magasin dans la région. Cette filiale de Saint-Gobain est le premier réseau de distribution exclusivement réservé aux professionnels du bâtiment. Elle ouvrira dès l'été prochain une grande surface de 3 000 m² entièrement consacrée aux petites entreprises artisanales. « Nous nous installons dans une zone de chalandise à fort potentiel. Notre cible est très présente dans l'Agglomération. Nous prévoyons une moyenne de 250 clients par jour », explique Philippe Phelizon, directeur du futur magasin de Montpellier, qui envisage à terme un effectif d'une cinquantaine de personnes. Le succès de ce parc a conduit l'Agglomération à prévoir une extension sur les communes de Lattes et Montpellier jusqu'à l'A9 d'une superficie d'environ 27 hectares. La réalisation d'un ensemble d'ateliers locatifs est également programmée afin de répondre à la forte demande des entreprises qui exercent des activités de production.

3 QUESTIONS A

> Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération, président délégué de la commission développement économique, emploi et aéroport

« Un bon gestionnaire sait qu'il faut investir en période de récession »

Comment l'Agglomération réussit-elle à faire face à la crise économique ?

La crise touche tout le monde, les salariés, les artisans, les petites entreprises et encore plus ceux qui n'ont pas de travail. Dans ce contexte de récession mondiale, l'Agglomération est peu de chose, mais elle fait au maximum de ses possibilités au service de ses administrés. Elle assure une fonction de soutien à ceux qui, malgré les difficultés veulent entreprendre, mais aussi une fonction de solidarité et une fonction primordiale d'investissements.

De quelle façon ces investissements participent-ils à la lutte contre la crise ?

Un bon gestionnaire sait qu'il faut investir en période de récession, d'abord parce que c'est du travail donné aux salariés, aux artisans, aux entreprises... Regardez l'impact des grands équipements de l'Agglomération comme le tramway sur l'emploi et la pérennisation des entreprises. Mais ces investissements permettent également de préparer notre économie au redémarrage de la croissance. C'est pourquoi l'Agglomération investit aussi fortement dans de nouveaux parcs d'activités, une nouvelle pépinière, un hôtel d'entreprises dédié à la chimie du médicament... Investir, c'est croire dans l'avenir ! C'est cette politique volontariste qui a toujours permis à l'Agglomération de Montpellier de se distinguer dans une région abonnée aux dernières places en France pour la création de richesses...

Vous parlez de solidarité. Comment s'exerce-t-elle dans l'Agglomération ?

D'autres élus vous parleraient mieux que moi de ces actions de solidarité, de nos efforts dans l'insertion économique (cf interview page 14), l'habitat social, les transports adaptés aux personnes handicapées, la téléalarme pour sécuriser les personnes âgées...

Mais l'Agglomération est de fait un lieu de solidarité parce que la taxe professionnelle payée par les entreprises est une des ressources essentielles de l'Agglo et permet la redistribution.

Par ailleurs, nous avons la volonté forte de réduire les disparités entre les zones les plus riches et les plus pauvres de l'Agglo et de rapprocher les entreprises de l'habitat. C'est le cas du futur parc d'activités de l'aéroport à Pérols, du village d'entreprises à Cournonsec, de l'extension du parc du Larzat à Villeneuve-les-Maguelone...

C'est cette préoccupation permanente de solidarité et d'investissements qui permet à la Communauté d'Agglomération de contribuer à la création d'emplois et au développement de son territoire.

> « Retrouver sa dignité à travers un emploi »

Le problème de l'emploi sur le territoire est également la préoccupation centrale du service insertion par l'économie de l'Agglomération. Plus de 2 500 contrats de travail, tous types confondus, ont déjà été signés grâce à des opérations d'insertion. Interview de Tatiana Capuozzi-Boualam, vice-présidente de Montpellier Agglomération, présidente déléguée de la commission insertion par l'économie.

Qu'est-ce que l'insertion par l'économie ?

L'insertion par l'économie permet de mobiliser des contrats de travail en faveur des publics en recherche d'emploi avec une volonté forte : sortir des logiques d'assistance. Nous avons la volonté de redynamiser ce public en situation difficile qui a besoin de retrouver sa dignité à travers un emploi.

Pourquoi l'Agglomération s'est-elle dotée de cette compétence ?

L'Agglomération a souhaité dans le cadre de la Politique de la ville, prendre depuis janvier 2002 cette compétence en constituant un service rattaché à la Direction du développement économique. Avec un objectif commun : assurer un développement économique équilibré sur l'ensemble du territoire et faciliter l'accès à l'emploi de sa population.

Quelles sont les principales opérations mises en place par ce service de l'Agglomération ?

Les actions mises en œuvre sur l'ensemble du territoire concourent au rapprochement des besoins en main d'œuvre des entreprises locales et les demandeurs d'emploi, mais aussi à développer des opportunités d'emploi. Ces actions sont des chantiers école dans le bâtiment (à Villeneuve-les-Maguelone, Castries, Jacou, Montpellier), dans les espaces verts (Pignan, Saussan), dans la restauration (Emmaüs à Saint-Aunès), dans la mécanique (Parc 2000), dans le traitement des déchets informatiques (Montpellier), le développement de plate-formes d'entreprises (Montpellier), les actions de sensibilisation et d'accompagnement à la création de micro-activité (quartier Mosson, territoire du SIVOM entre Vène et Mosson)...

Comment encouragez-vous l'emploi des personnes en situation d'exclusion ?

Grâce à ces actions, les chercheurs d'emploi développent des compétences professionnelles valorisables sur le marché de l'emploi. Ils ont également accès à l'information à la Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans ou à la Cyberbase, leur permettant de s'orienter vers les secteurs porteurs d'emploi, mais aussi de construire leur avenir professionnel.

Nous avons également la volonté d'intégrer sur les grands chantiers générés par l'Agglo, les hommes et femmes du territoire. Notamment le public en insertion, en introduisant dans les appels d'offres, des clauses en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Combien d'emplois ont-ils été créés depuis l'ouverture du service Insertion par l'économie ?

Depuis janvier 2002, tous contrats de travail confondus, 226 ont été signés grâce aux actions mises en œuvre par l'Agglo, 2 043 ont été signés par les 50 000 jeunes suivis par la Mission locale au travers de ses sept antennes et permanences et 141 grâce aux actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de l'Or. De plus, 10 000 visites ont été enregistrées à la Cyberbase de l'Agglomération.

Euromédecine à Montpellier et Grabels Le plus étendu des parcs d'activités

Un Centre Hospitalier Universitaire de 9 000 personnes, une communauté scientifique de plus de 2 000 chercheurs, 8 000 étudiants en médecine et pharmacie... Le Parc Euromédecine est résolument tourné vers l'avenir. Situé sur les communes de Grabels et Montpellier, il est le premier parc d'activités de l'Agglomération par sa superficie, 172 hectares, et un des plus importants en terme d'emplois, 5 485 salariés. Parmi les 212 entreprises implantées sur ce parc, ABX (automates d'analyses médicales), la Clinique Val d'Aurelle (établissement de soins), Labover (agencement de laboratoires)... Mais Euromédecine ne compte pas exclusivement des activités à vocation médicale, elle accueille également des entreprises telles que la Caisse d'Épargne (établissement financier), PC Soft (SSI), Hytec (robotique vidéo), la Mutuelle des Motards (assurance motos)... De nombreuses entreprises déjà présentes désirent étendre leurs activités sur ce parc qui poursuit son développement sur le territoire de Grabels et Montpellier. C'est le cas de la Direction du Système d'Information et de l'Informatique du Courrier (DSIIC) de La Poste, délocalisée en partie à Euromédecine depuis 1992, qui engage un important programme immobilier sur le parc. La construction d'un bâtiment supplémentaire de 3 300m² débutera à la fin de l'année afin de regrouper ce service dont l'effectif est passé d'une centaine de personnes à 320. « Nous tenons à rester à Euromédecine car nous sommes bien installés sur ce parc et que les salariés se sont aujourd'hui domiciliés près de leur lieu de travail, au Nord de Montpellier », explique Hervé Lamor, responsable logistique de la DSIIC.



Entouré d'une partie de son équipe, Jean-Marc Allaire, directeur Europe d'Idenix, envisage de regrouper à terme ses activités de recherche et de développement pharmaceutique sur le parc Euromédecine.

(PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION)

Locataire à Euromédecine, Idenix, filiale de Idenix Pharmaceutical Inc., est également en phase de développement sur ce parc. Cette société spécialisée dans la recherche et le développement pharmaceutique a engagé un important programme triennal d'extension à Montpellier, soutenu par Montpellier Agglomération. La création de 19 emplois est prévue, portant l'effectif d'Idenix à 43 salariés. « Aujourd'hui nous sommes partagés sur trois sites à Montpellier. En plus des locaux à Euromédecine, nous avons notre siège à Antigone et travaillons avec le laboratoire coopératif du P Gosselin de chimie bio-organique à l'Université II, explique Jean-Marc Allaire, directeur Europe. A terme, nous nous regrouperons. Euromédecine est une zone adaptée à notre activité avec des terrains disponibles. De plus, le nouvel accès par le château d'eau et le quartier Malbosc valorise ce parc situé à deux pas de la ligne de tramway ».

C'est sur ce parc que l'Agglomération construit Cap Gamma, un hôtel d'entreprises biopharmacie, spécialisé dans la chi-



Plus de 1700 personnes travaillent au sein du Parc Marcel Dassault à Saint-Jean-de-Védas, spécialisé dans l'industrie et la logistique. (PHOTO : C. O'SUGHRUE)

mie du médicament. Au sud d'Euromédecine, le nouveau quartier Malbos accueille aujourd'hui ses premiers habitants. Une opération immobilière qui permet de rapprocher l'habitat de l'emploi.

Marcel Dassault à Saint-Jean-de-Védas Une situation privilégiée

Le Parc Marcel Dassault situé sur la commune de Saint-Jean-de-Védas est un espace économique ouvert sur le Sud de l'Europe et propice aux échanges. Tourné vers l'industrie et la logistique, il regroupe 97 entreprises et plus de 1 700 emplois : Transports Brunier (transport marchandises), Colas Midi Méditerranée (travaux publics), AFPA (centre de formation), Agence Dilipack (transport de colis), Constans (grossiste alimentaire), Alcatel (téléphonie – réseaux)...

Suite à des travaux d'agrandissement en adéquation avec le développement de la société, Amec Spie, anciennement Spie Trindell, possède aujourd'hui deux hectares sur le parc Marcel Dassault. « Nous disposons d'un bon outil de travail avec des facilités d'accès intéressantes », explique Frédéric Tailheuret, directeur régional de cette entreprise de systèmes de communication, génie électrique, industriel et climatique qui a recruté 200 salariés en trois ans au niveau régional. Une centaine de personnes travaillent sur le site de Saint-Jean-de-Védas.

Une nouvelle entreprise s'apprête à rejoindre le parc Marcel Dassault : Extand. A l'étroit à Mauguio, cette société, dont le siège est situé à Toulouse, vient d'acquiescer un terrain de plus 9 000 m² sur le parc pour transférer ses activités. Ce commissionnaire de transport, messagerie et fret express emploie une quinzaine de personnes sur ce site. « Nous recevons tous les colis qui transitent entre l'Europe du Nord et l'Espagne, soit environ 500 pièces par jour. Ce parc à Saint-Jean-de-Védas nous permet d'être proche de l'Ag, c'est très important dans notre métier de logistique », explique Benoit Pujol, directeur de l'immobilier de cette société.

Dix hectares sont encore disponibles sur ce parc innervé par l'Ag et la RN112 menant à Sète. De plus,

le prolongement de la voirie principale a permis d'étendre ce parc.

Etre innovant, mettre en place des produits et services de qualité, anticiper les besoins des entrepreneurs... C'est ce que fait Montpellier Agglomération à travers, par exemple, des animations telles que "Atout Parc". Ces réunions organisées dans chaque parc d'activités de l'Agglomération regroupent chefs d'entreprises et institutionnels. « Ce sont des opérations très utiles pour animer un parc d'activités. Elles permettent d'exprimer des souhaits, de s'informer sur la vie de la zone, son organisation, de connaître les nouveaux venus... », estime Bernard Nouvel, PDG de FIC. Même intérêt du côté du parc Marcel Dassault :

« Cette initiative de l'Agglomération nous a permis de faire l'état des lieux et de faire apparaître les chantiers prioritaires à mener. Elle a aussi favorisé les échanges et les partages d'expérience entre chefs d'entreprises. Depuis que l'Agglomération gère ce parc, nous avons pu mesurer une volonté réelle d'amélioration et une écoute renforcée », note Frédéric Tailheuret, directeur régional de Amec Spie, qui a accueilli un de ces rendez-vous en novembre 2002.

Cette politique innovante et anticipatrice fait de l'Agglomération de Montpellier un territoire attractif pour les entreprises, moteurs indispensables du développement économique et de l'emploi. Une tendance que confirme l'universitaire Jean-Paul Volle : « L'Agglomération possède les emplois les plus porteurs de la dynamique économique. Des emplois de qualité, à fort potentiel et développeurs d'innovations ».



Le parc Euromédecine n'accueille pas seulement des entreprises à vocation médicale. La Direction du Système d'Information et de l'Informatique du Courrier (DSIIC) de La Poste regroupera prochainement ses activités dans ce bâtiment de 3 300 m².

ILLUSTRATION : ATYPIK / MAURICE ROUX 2003